

# LE CODE DU TRAVAIL PROTEGE LES SALARIÉS PROTEGEONS LE CODE DU TRAVAIL !

Le projet de loi travail sera présenté à l'Assemblée Nationale ce mardi 3 mai. Malgré les annonces faites par le gouvernement le fond du projet n'a pas bougé. L'inversion de la hiérarchie des normes est toujours au cœur du projet de loi : les patrons pourront imposer des accords inférieurs au SMIC ou qui dérogent aux 35h, entreprise par entreprise ! Refusons cette loi scélérate !



Depuis maintenant 2 mois les mobilisations s'enchaînent pour faire reculer le gouvernement. **Notre force c'est de bloquer l'économie. Les salariéEs en mouvement (grèves, manifestations, nuits debout, blocage ...) sur la durée, tous et toutes ensemble, peuvent faire reculer le gouvernement.**

Face à la mobilisation ce gouvernement ne sait répondre que par **le mépris, la violence et la répression**. Les forces de l'ordre ont fait preuve d'une violence inouïe lors des dernières manifestations après

avoir provoqué les manifestantEs. De nombreuses personnes ont été grièvement blessées. Notre réponse doit être le nombre : plus nous serons nombreux et moins la répression policière pourra s'exercer. Alors que De Juniac, PDG d'Air France/KLM, s'augmente de 65 % et que le scandale des Panama Papers éclabousse les grandes banques et entreprises françaises, nous devons défendre nos droits.

**Pour la réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires  
Travaillons moins pour travailler toutes et tous !**

## RETRAIT DU PROJET DE LOI ! Tous en grève de 1 h à 24 h le 3 mai

Pour les salariés en horaire décalé : appel du lundi 2 mai 22 h au mercredi 4 mai 7 h.

Pour le personnel soumis à la loi Diard n'oubliez pas de vous déclarer 48 h à l'avance.

Le Bureau national - 29 avril 2016

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Portable : 06.37.91.20.51 Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : [sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)